Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 5

Rubrik: Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Société suisse de Gymnastique de Paris organise le

11 mai 1980

la sortie pédestre de printemps dans la forêt d'Ermenonville Toute la colonie suisse est conviée à participer à cette sortie pique-nique.

Rendez-vous à 8 h 15 à la porte de la Villette, départ en convoi par l'autoroute du Nord.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de :

M. A. Ammon 16, rue Taine, Paris 12e Téléphone : 307.61.43

> Lundi 19 mai 1980 à 21 heures

THÉÂTRE 13 24, rue Daviel, Paris Métro Glacière

Récital du duo pianistique

Jean-Jacques BALET Mayumi KAMEDA

Johannes BRAHMS: variations sur un thème de Haydn op. 66 b
Igor STRAVINSKI: concerto pour deux pianos
Roselyne MASSET-LECOQ:
Toccata
Claude DEBUSSY: Fêtes
Serge RACHMANINOFF:
Deuxième suite pour deux pianos

Disque F.V.R. Editions:

BRAHMS RACHMANINOFF

Participation aux Frais: 18 F Carte Vermeil Etudiants: 15 F Etudiants U.M.I.P.: 10 F

> LUNDI 9 JUIN 1980 Théâtre du Petit Odéon (place de l'Odéon à 18 h 30)

dans le cadre du Festival de poésie de la ville de Paris

Pierrette Micheloud déléguée par la Fondation Pro Helvetia pour représenter la poésie suisse, parlera de son expérience de troubadour des montagnes.

Poèmes dits par Nell Reymond et Hélène Radomski.

PARIS

Fédération des Sociétés suisses de Paris

Assemblée générale ordinaire du mercredi 5 mars 1980

Le mot du Président Un exposé à méditer

Il y a 3 ans, j'ai eu l'honneur d'être nommé Président de la Fédération des Sociétés suisses de Paris et je voudrais, à la fin de ce mandat, réunir quelques réflexions personnelles concernant les Suisses de Paris. Avant de prendre en charge mes fonctions, je suivais, comme beaucoup de compatriotes. d'assez loin les activités des Suisses de l'Etranger. Je participais, bien sûr, de temps à autre, à une manifestation, par exemple à la Chambre de Commerce suisse en France...Je payais certaines cotisations à des œuvres de bienfaisance, comme la Société helvétique de Bienfaisance, l'Hôpital Suisse de Paris, la Maison Suisse de Retraite... Je recevais aussi, chaque année, 4 numéros du MESSAGER SUISSE, sans savoir exactement que, par le versement de 60 FF (tarif 1980), j'aurais pu m'abonner aux 7 numéros supplémentaires du MESSA-GER SUISSE, contenant beaucoup d'informations sur les problèmes et les activités de Paris et de France.

J'étais pourtant convaincu de l'importance de la présence suisse en France, aussi bien sur le plan commercial et industriel que sur le plan culturel et social. Il suffit, pour en être persuadé, de connaître par exemple l'importance des échanges entre la France et la Suisse avec, en 1979, les exportations suisses vers la France d'un total de près de 4 milliards de FS, largement compensés par les ventes de produits français vers la Suisse (6,3 milliards de FS), faisant de la Suisse le pays laissant à la France l'excédent le

plus important des balances commerciales de tous les pays. Rappelons aussi que les filiales françaises de sociétés suisses occupent des milliers de personnes en France et participent, par leurs exportations, à l'entrée des devises en France.

Or, je me suis trouvé pendant les 3 années de ma présidence devant un autre aspect qu'on ignore trop souvent. Cet autre aspect concerne l'organisation et la cohésion des Suisses de l'Etranger. Je suis aujourd'hui persuadé que les efforts faits par un certain nombre de personnes pour l'ensemble des Suisses sont indispensables. Bien sûr, les différences sont grandes entre un Suisse qui se trouve en Afrique, au Brésil ou en France ; bien sûr, beaucoup de Suisses se sont intégrés dans le pays qui les a accueillis et ont acquis la nationalité de leur nouvelle patrie (sur les 26 000 Suisses de la région parisienne, 19 000 ont la nationalité française), mais nous avons malgré tout un point commun: nous avons tous un passeport suisse

Les Associations suisses de Paris regroupées dans le cadre de notre FEDERATION ont bien compris le souci de certains de nos compatriotes de se rencontrer et offrent, par leurs activités variées, de multiples possibilités de participer et de s'exprimer. Malheureusement, ces manifestations ne regroupent qu'un petit nombre de nos compatriotes. Or, dans la période difficile que nous traversons, de nouvelles contraintes apparaissent et peuvent mettre en cause ce qui a été construit avec beaucoup d'efforts pendant de longues années. Nous sommes tous concernés mais chacun isolément est vulnérable.

Sans une certaine organisation menée par des personnes compétentes, appuyées par l'ensemble des compatriotes, nous risquons tous de nous trouver un jour sans défense et il sera peut-être trop tard pour se rappeler qu'on a quelque part un passeport suisse qui pourrait aider.

Or, cette organisation existe. En Suisse, nous trouvons la Commission des Suisses de l'Etranger de la Nouvelle Société Helvétique, où les Suisses de France sont représentés par sept délégués et sept suppléants ; en France, existent l'Union des Suisses de France et la

Fédération des Sociétés Suisses de Paris qui regroupent pratiquement toutes les Associations suisses en France. Mais les moyens de ces organismes sont limités et leurs activités mal connues, d'où un certain désintérêt de nos compatriotes et surtout des jeunes.

Nous souhaitons changer cette situation, mais nous ne pouvons le faire sans l'aide et la participation des Suisses de France. Nous avons besoin d'un programme dont les grandes lignes pourraient être les suivantes :

- Nous devons nous faire connaître, ce qui passe par l'information, dans le cadre du MESSAGER SUISSE qui peut servir de plate-forme pour des échanges d'idées (prix de l'abonnement 1980 = 60 F).
- 2. Nous voulons nous doter d'une organisation qui soit représentative de tous les Suisses de Paris. Les délégués à la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne sont les interlocuteurs de tous les Suisses de l'Etranger, mais pour pouvoir les représenter, il leur faut connaître leurs idées et leurs problèmes. Nous avons l'intention de procéder, à ce sujet, à une enquête des Suisses de Paris.
- 3. Nous voulons aider les Associations suisses de Paris et appuyer certaines de leurs actions. Pour 1980, nous participerons à l'action de la Maison Suisse de Retraite destinée à récolter les fonds nécessaires à la modernisation et à l'extension de ses installations.
- 4. Nous voulons procéder à des études qui concernent les Suisses en France. En 1980, nous examinerons l'intérêt que pourrait représenter l'implantation d'une Ecole Suisse en France, ce sujet ayant aussi été retenu pour le prochain Congrès des Suisses de l'Etranger, à Lugano, les 23 et 24 août 1980.
- 5. Nous voulons réfléchir aux relations entre la Cinquième Suisse et la Confédération. Pourquoi ne pas reprendre les trois idées dont a parlé M. Jean-Louis Gilliéron lors du congrès 1979 des Suisses de l'Etranger à Porrentruy :
 - instauration du vote par corres-

Huiles

et Graisses

"MOTUL"

Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure 93300 AUBERVILLIERS

Tél.: 834-93-29

GRAND STOCK

de

PETITS ROULEMENTS
RADIAUX

Alésage: 1 % à 10 %

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.

REPRÉSENTANT:
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Arman-Sivestre
92 COUNGEVOIE
333.46.54

Une gamme R. M. B.

pondance pour les Suisses de l'Etranger,

- représentation des Suisses de l'Etranger aux Chambres fédérales,
- constitution d'un Conseil des Suisses de l'étranger élu par les citoyens Suisses établis à l'étranger. Voir aussi le texte intégral de l'intervention de M. Gilliéron, publié dans le MESSAGER SUISSE n° 11 de novembre 1979.
- 6. Nous voulons faire connaître l'activité et les réalisations des Suisses de Paris dans les 50 dernières années; nous avons, en effet, l'intention de publier fin 1980 une chronique qui retracera cette période.
- 7. Nous devons pouvoir financer nos activités et rémunérer les services que nous demandons. Ce sont des réalités auxquelles nous n'échapperons pas, mais dont la solution est entre les mains de nous tous. Si seulement la moitié des Suisses de Paris payait une cotisation de 10 FF par an, nous disposerions d'un budget supplémentaire annuel de 130 000 FF!

Je propose aujourd'hui, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, d'accepter ce programme en sept points. Il faudra certainement beaucoup d'efforts et de patience pour atteindre ces objectifs. Or, la seule chose qui n'attend pas, ce sont les événements souvent imprévisibles qui peuvent se produire actuellement, à n'importe quel moment et n'importe où et dont personne n'est à l'abri.

J.-J. Keller

A VENDRE

Maison de campagne située entre THONON et EVIAN, 9 pièces + dépendances + 800 m² terrain. Vue imprenable sur lac et montagne. Prix 400 000 F.

Pour tous renseignements : s'adresser à M. J. Bombaron, 21, av. de la Versole 74200 Thonon-les-Bains Le Messager Suisse dans sa page du Courrier des lecteurs publiera volontiers toutes réactions et suggestions positives concernant cet exposé.

> Théâtre de l'Est parisien **Béatrice Moulin** chante **Boris Vian** du 6 au 10 mai - 20 h 30